

SECTIONS



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) a plusieurs sections qui représentent soit une région, soit un intérêt particulier au sein de l'association.

Association canadienne de counseling et de psychothérapie
114-223 Colonnade Rd
Ottawa, Ontario
K2E 7K3

Tél: 1-877-765-5565
Télec.: 613-237-9786
Courriel: info@ccpa-accp.ca
Site web: www.ccpa-accp.ca

Septembre 2011

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE

La section de la Colombie-Britannique existe depuis 1976, avec leur première constitution ayant été élaborée et adoptée par le conseil national en 1979. Depuis ce temps, la section a établie une série de conférences de perfectionnement professionnel, a conçu un programme de représentants étudiants qui a été adopté dans tout le pays au sein de l'ACCP, et a créé une liste de diffusion qui est ouverte à tous les conseillers de la C.-B. De plus, ils continuent de collaborer avec la 'BC Association of Clinical Counsellors' pour fonder un collège de conseillers thérapeutes en Colombie-Britannique.

En 2000, la section de la Colombie-Britannique a établie un programme de représentants étudiants à l'intention d'augmenter l'adhésion des étudiants au sein de l'ACCP et des sections. Les représentants étudiants ont fourni un lien entre leur programme respectif d'études supérieures en counseling et la section de la C.-B. Les représentants étudiants transmettent l'information sur l'ACCP et les activités de la section de la C.-B. (telles que les activités de perfectionnement professionnel et les mises à jour du groupe de travail) sur leurs listes de diffusion universitaires, répondent aux questions d'autres étudiants concernant l'adhésion à l'ACCP et travaillent avec d'autres membres du Conseil de la section de la C.-B. à divers comités. L'exécutif de la section a profité énormément de cette initiative puisque plusieurs de nos représentants étudiants sont demeurés au conseil après avoir obtenu leur diplôme de leur programme d'études. C'est en 2002 que le Conseil national de l'ACCP a adopté le programme de représentants étudiants partout au Canada.

En 2002, la section a créé une liste de diffusion pour toute la C.-B. Cette initiative a entraîné une augmentation importante des communications entre les membres de la C.-B. La liste de diffusion est devenue un outil valable pour partager des idées et envoyer des avis concernant des occasions de perfectionnement professionnel.

SECTION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Les objectifs de la section de la Région de la capitale nationale (RCN) sont de fournir des occasions de perfectionnement professionnel et de réseautage aux membres qui travaillent ou étudient dans le domaine du counseling. La section représente une vaste gamme d'antécédents et de spécialités. Pour promouvoir la participation communautaire, les réunions de la section sont annoncées dans divers organismes sociaux, des collèges, des universités et des bureaux de praticiens privés. L'exécutif de la RCN tient des présentations annuelles en français et en anglais à l'Université d'Ottawa et à l'Université St- Paul et invite les étudiants en counseling à participer aux réunions mensuelles et à devenir membres de l'ACCP.

La section de la RCN organise mensuellement des séances en soirée et offre de façon cohérente des conférenciers locaux de haut niveau et de grande expérience provenant de la communauté du counseling. Habituellement, la conférence de 90 minutes est suivie d'une discussion en groupe. Les sujets et conférenciers sont déterminés d'avance à partir des suggestions des participants. Avant que le conférencier soit présenté, les membres de l'auditoire se présentent

et communiquent de l'information sur les conférences à venir, les occasions d'emploi spécifique, etc. En même temps, un cahier circule, et tous les participants sont encouragés à y énumérer les sujets ou experts qui présenteraient un intérêt pour l'ensemble des membres. Ce processus permet aux membres du Conseil de planifier un programme annuel qui aborde des sujets intéressant les professionnels membres. En plus des séances mensuelles, deux séminaires d'une journée sont tenus, un à l'automne et l'autre au printemps. Les membres de l'ACCP qui participent aux séminaires et aux séances mensuelles peuvent demander des unités de formation continue (UFC), qui sont requises pour maintenir la certification. La section invite tous les membres à participer à l'assemblée générale annuelle en mai. La liste des présentations pour l'année courante est disponible sur le site web de l'ACCP.

SECTION ALBERTA/T. N.-O.

La Section de l'Alberta/T. N.-O. fut fondée officiellement en juin 2010 et ses règlements généraux furent adoptés par le Conseil national en novembre 2010. Le Comité de direction se compose d'un président, d'un président élu, d'un secrétaire-trésorier, d'un coordonnateur du développement professionnel, d'un coordonnateur à la défense des droits et à l'identité professionnelle et d'un coordonnateur à la réglementation provinciale, ainsi que d'un certain nombre d'administrateurs régionaux : Territoires du Nord-Ouest, Peace River, Fort McMurray, Edmonton, Calgary et Sud de l'Alberta.

La Section de l'Alberta/T. N.-O. est un regroupement de divers professionnels, identifiés comme étant des conseillers, qui facilitent le développement professionnel, tout en soutenant l'avancement de la profession en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Section a pour objectifs de promouvoir l'identité de ceux et celles qui œuvrent dans le secteur du counseling; d'établir des liens avec ceux et celles qui pratiquent le counseling en Alberta et dans les T. N.-O.; de développer des liens avec les diverses associations s'occupant de counseling en Alberta. La Section sert également de lien direct avec l'Association nationale (ACCP), sous forme d'échanges réciproques, en vue de réaliser nos buts et objectifs respectifs. Au cours de la première année, on a mis l'accent sur le développement de liens avec le Nord (T. N.-O., Yukon et Nunavut) au moyen de conférences téléphoniques avec des membres des régions nordiques et par la participation à une conférence téléphonique mensuelle du Président de la Section. De plus, la Section agit comme lien direct avec l'association nationale, afin de susciter la présentation de buts et objectifs mutuellement recherchés.

SECTION PRATIQUE PRIVÉE

En 2000, avec l'aide de Jeanette Rooney-Ozols, membre de la section RCN, Lorne Flavelle (président sortant de l'ACCP) pris l'idée derrière ses réunions de réseautage mensuelle et développa la section de Praticiens Privés. La section fut reconnue officiellement en mai 2002 au congrès annuel de l'ACCP.

Le but de la section est de supporter le travail des membres de l'ACCP qui travaillent, ou considèrent travailler, en pratique privée. La section de Praticiens Privés tente d'identifier, de prévoir et de répondre aux besoins des praticiens en pratique privée.

Il y a quelques années, la section de Praticiens Privés a créé un comité qui avait comme but de travailler sur la facturation à une tierce partie. Ils ont rassemblé des documents concernant la facturation à une tierce partie et ont fourni cette information aux conseillers. Cependant, jusqu'à ce que le counseling soit réglementé au Canada, les compagnies d'assurances refusent de rencontrer avec l'association pour discuter la matière en question, et donc le travail du comité est en suspens.

SECTION FORMATEURS DE CONSEILLERS

La section des Formateurs de conseillers (FC) de l'Association canadienne de counseling (ACC) est une des plus anciennes sections de l'Association. Elle a été établie très tôt dans l'histoire de l'Association, dans le temps où le nom était encore la Société canadienne d'orientation et de consultation. Pour devenir membre à part entière de FC, un membre de l'ACCP doit participer à la préparation de conseillers professionnels dans une université canadienne. Cette participation peut inclure toute responsabilité associée à la formation de conseillers, dont : l'enseignement, la supervision et le travail de recherche. Néanmoins, les membres de l'ACCP qui ne satisfont pas à ce critère d'adhésion mais qui soutiennent les objectifs de la section et qui s'intéressent à la formation de conseillers peuvent devenir des membres associés.

Les objectifs de la section Formateurs de conseillers sont les suivants :

- Offrir aux formateurs de conseillers une opportunité de se rencontrer et discuter des questions essentielles liées à l'enseignement, la supervision et la recherche dans leur domaine de travail.
- Offrir un forum pour l'échange continu d'idées et le développement professionnel (fondé sur les compétences et connaissances).
- Servir comme véhicule de lobbying des départements et facultés universitaires, gouvernements et agences afin d'aider les programmes de formation de conseillers à satisfaire à leur objectif principal de préparer des conseillers professionnellement compétents.
- Offrir un moyen par lequel les formateurs de conseillers peuvent s'entraider dans le développement d'options de soutien à la recherche et collaborer davantage à obtenir du soutien à la recherche aux niveaux provincial et fédéral.
- Servir comme lien direct à l'Association nationale, assurant ainsi la présentation des buts et objectifs communs.

On atteint ces objectifs de plusieurs façons, y compris : l'utilisation de la liste de diffusion de la section gérée par l'ACCP; le site Web de la section; la distribution occasionnelle d'un bulletin d'information; ainsi que l'organisation d'un atelier préliminaire à chaque congrès national annuel de l'ACCP.

SECTION DE SOUTIEN PASTORAL ET SPIRITUEL EN COUNSELING

La section de counseling pastorale fut créée en 2006. Elle a pour objectifs :

- de fournir aux membres de la Section la possibilité de se rencontrer et de discuter de questions pertinentes ayant trait au soutien pastoral et spirituel en counseling.
- de fournir un forum permettant des échanges constants d'information et le perfectionnement professionnel.
- de travailler de façon collaborative en tant que membres de la Section et du comité de direction et auprès de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie au mieux-être par l'atteinte des objectifs mutuellement recherchés.
- d'offrir aux membres de la Section la possibilité de collaborer avec des groupes confessionnels dans le cadre d'un dialogue ouvert visant l'amélioration des soins au client.

SECTION DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

La section du développement de carrière a été officiellement fondée en mai 1995, au congrès annuel de l'ACCP (connu à ce temps sous le nom de la Société canadienne d'orientation et de consultation) à St-John, Terre-Neuve, par une résolution du Conseil d'administration. Un groupe d'individus, petit mais dévoué, a rédigé les règlements et élu son premier exécutif.

Les soucis notés à l'époque qui ont défini l'orientation de la section étaient : l'importante gamme de praticiens et la diversité de leur formation et de leurs mandats de service, l'absence d'organisme pour superviser ou influencer les besoins de perfectionnement professionnel de ce groupe, la qualité des services rendus, les normes de formation et la déontologie.

Sept objectifs ont été définis dans la constitution de la section pour soutenir les personnes travaillant dans le secteur, quelles que soient leur formation, leur expérience ou leurs fonctions spécifiques au travail. Ces objectifs sont de :

- Promouvoir la pratique du développement de carrière au Canada
- Fournir un forum pour discuter des points importants dans le secteur du développement de carrière
- Fournir un perfectionnement professionnel dans le secteur du développement de carrière
- Offrir un forum pour les praticiens du mentorat, les chercheurs et les décideurs qui arrivent dans le secteur du développement de carrière
- Fournir un moyen par lequel les praticiens, chercheurs et décideurs qui travaillent dans des services de développement de la carrière puissent s'entraider dans l'élaboration de nouveaux programmes, méthodes ou propositions de recherche reliés au développement de carrière
- Servir, avec la pleine collaboration de l'ACCP et en consultation avec elle, de moyen permettant d'interagir avec les ministères ou les groupes gouvernements dans le but de promouvoir le développement de carrière
- Servir de lien avec l'ACCP et ainsi participer à la présentation d'objectifs et buts mutuels.

La section a créé un prix pour honorer Dr. Vance Peavy. Ce prix est pour les étudiants dans le secteur du développement de carrière.

La section a atteint quelques-uns des objectifs d'origine, soit la réalisation de son site web en septembre 1998, la publication en ligne du bulletin CDC en 2001 et la mise sur pied de sa liste de diffusion par l'intermédiaire de l'ACCP en 2005.

La section du développement de carrière et ses membres continuent de s'efforcer d'atteindre les buts et objectifs d'origine établis dans les règlements et le mandat. La fonction première de la section est de soutenir les praticiens en perfectionnement professionnel dans le secteur, de fournir du matériel pour offrir un service de qualité à la clientèle, et de lancer et reconnaître de nouvelles initiatives dans le secteur. La section a prouvé son leadership dans l'élaboration de normes et d'initiatives, lesquelles profitent désormais au secteur de la pratique du développement de carrière dans tout le Canada.

SECTION CONSEILLERS SCOLAIRES

La section des conseillers scolaires a été fondée en 2000. La section communique avec ses membres par des bulletins d'information semestriels et tiens leurs assemblées générales annuelles conjointement avec le congrès national de l'ACCP.

En 2003, un logo a été créé pour la section. Ce logo, qui est basé sur la philosophie définie dans leur constitution, s'inspire de la croyance qu'ensemble, nous pouvons prendre notre envol, qu'il y a de la solidarité dans notre diversité et que, en tant que membre interactif de l'ACCP, nous avons une présence et une voix plus fortes au niveau national.

Les objectifs de la section sont de:

- Fournir aux conseillers scolaires l'occasion de se rencontrer pour s'entretenir de questions cruciales ou névralgiques dans le domaine de l'orientation scolaire.
- Offrir un lieu d'échange, de partage d'information et de perfectionnement professionnel (axé sur les compétences et sur les connaissances).
- Servir d'instrument de représentation auprès des facultés et des départements universitaires, des gouvernements et des organismes pertinents en vue d'aider les responsables de programmes d'orientation scolaire à atteindre leur principal objectif, lequel est de former des conseillers et des conseillères scolaires ayant la compétence professionnelle requise.
- Fournir aux conseillers scolaires un moyen qui leur permette de s'aider les uns les autres à se perfectionner et à obtenir du soutien pour la recherche aux niveaux provincial et fédéral grâce à une collaboration plus étroite.
- Servir de lien direct avec l'Association nationale, ce qui permet d'afficher des buts et des objectifs communs.

SECTION JUSTICE SOCIALE

La mission de la section de Justice Social de l'ACCP est de préconiser pour la justice sociale et le changement social en travers le rôle du conseiller professionnel. La section promeut l'équité et les droits de l'homme pour les individus et les sociétés par l'action, l'éducation, l'entraînement, la sensibilisation, le plaidoyer, et l'objection de conscience. La section est dédiée au travail à travers les frontières, les disciplines professionnelles, et les différences dans la poursuite de paix et de santé pour tous.

Dans le cadre de l'initiative 'Counsellors Without Borders', la section a créé un wiki où les conseillers professionnels peuvent chercher pour des volontaires, trouver des ressources de justice sociale et échanger des informations, des commentaires and des histoires.

La section a une longue liste d'objectifs qui incluent, entre autres, la sensibilisation des conseillers concernant des questions des droits de l'homme et d'équité social, structurel, systémique, éco-justice et global, la promotion d'éducation et de développement professionnel ainsi que le support pour ces membres et l'encouragement pour le soutien non-partisan qui promeut l'action public, organisationnel et législatif relié à la justice sociale.

SECTION CERCLE AUTOCHTONE

La section du Cercle Autochtone a pour but d'élever la conscience des problèmes qui affectent les conseillers, les clients, les familles et les communautés Indigènes. La section promeut des occasions éducatives pour les membres de l'ACCP qui souhaitent travailler avec les communautés Indigènes tout en créant un réseau pour les conseillers Indigènes et les conseillers non-indigènes qui travaillent avec les clients, les familles et les communautés Indigènes. Le Cercle Autochtone travaille à promouvoir le counseling comme étant un choix de carrière valable pour les personnes Indigènes et aide à fournir une voix Indigène dans l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie.

La section du Cercle Autochtone a établie un E-Group qui serve comme un forum de dialogue concernant des questions et des événements de la section. Il peut être utilisé pour discuter des sujets, des inquiétudes et des problèmes concernant les conseillers ou les clients Indigènes ou pour poster des documents pertinents (articles, thèses, annonces d'événement, etc.) qui peuvent être regardé en ligne ou téléchargé.